



Culture

C.A.P. des chargés d'études documentaires compte-rendu de la réunion du 26 juin 2007

A l'attention des collègues chargés d'études documentaires

Suite au compte-rendu de notre dernière CAP du 26 juin 2007, nous tenons à apporter les précisions suivantes : la revalorisation du montant des IAT et des IFTS jusqu'à hauteur des nouveaux montants plafonds 2007, mesure qui concerne aussi les corps de catégorie B et C, "sera mise en œuvre dès juillet 2007, avec effet rétroactif au 1er janvier", nous a précisé l'administration.

Nous vous recommandons donc d'être particulièrement vigilants et de bien vérifier vos fiches de paie de juillet (les nouveaux montants plafonds 2007 figurent dans notre compte-rendu de CAP).

Vos représentants du personnel à la CAP des chargés d'études documentaires

Chargé d'études documentaires :

Titulaire – Jean Davoigneau (DAPA - SDARCHETIS) : 01 40 15 76 08 jean.davoigneau@culture.gouv.fr

Suppléante – Isabelle Foucher (DAF – Archives nationales Paris) : 01 40 27 60 03

isabelle.foucher@culture.gouv.fr

Chargé d'études documentaires principal de 2e classe :

Titulaire – Jean-Christophe Ton-That (DMF – Musée national du Moyen Age) : 01 53 73 78 09

jean-christophe.ton-that@culture.gouv.fr

Suppléante – Mireille Lamouroux (CRDP Créteil) : 01 49 92 17 17

mireille.lamouroux@ac-creteil.fr